

Division de la gestion individuelle

DEMANDE DE RECLASSEMENT – PES SESSION 2021

À retourner impérativement par voie postale avant le 30 novembre

Affaire suivie par :
Françoise ASSANY

Décret n°90-680 du 1^{er} août 1990 - Décret n°51-1423 du 5 décembre 1951
modifié

Téléphone :
01 79 81 22 71

Je soussigné(e), (nom, prénom) :

déclare être susceptible de bénéficier d'un reclassement lors de ma titularisation
du fait de mes services antérieurs.

Mél :
Ce.ia95.stg@ac-versailles.fr

Je suis lauréat(e) du : concours externe concours interne 3^{ème} concours

Immeuble le Président
2A, avenue des Arpens
95525 CERGY PONTOISE cedex

Service national ou service civique effectué du au
.....

http : www.ac-versailles.fr/dsden95

Fonctionnaire titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales et des
établissements publics, classé en catégorie A B C ou D

Agent non titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs
établissements publics ou de la fonction publique hospitalière

Assistant d'éducation - MI - SE - MDP - MA

Autre préciser :

Professeur, lecteur ou assistant étranger

Enseignement privé

Recrutement par voie de 3^{ème} concours (cf. article 20 du décret 90-680 du 1^{er}
août 1990 relatif aux activités professionnelles exercées dans le secteur privé) :

Moins de 6 ans

Compris entre 6 et 9 ans

Supérieur à 9 ans

Autre : précisez

classé en catégorie A B C ou D

En cas de services multiples, joindre une liste récapitulative, chronologique

Il est inutile d'envoyer un dossier incomplet : celui-ci ne pourra être étudié

À le

Signature